

### Contexte national

Avec plus de 567 564 professionnels en 2012, les infirmiers représentent la profession de santé la plus nombreuse en France. Leur effectif a augmenté de façon marquée au cours de la dernière décennie : + 3% par an en moyenne. La profession reste fortement féminisée (87,3% de femmes en 2012). L'âge moyen des infirmiers est passé de 34 ans en 1983 à 43 ans en 2012, mais semble actuellement se stabiliser [1-3].

Depuis 2006, cette profession est dotée d'un ordre professionnel [4].

Les infirmiers sont formés au sein des 330 Instituts de formation en soins infirmiers (Ifsi), dont 80% sont rattachés à des établissements publics de santé [2, 5]. Le budget de fonctionnement de ces établissements est alloué par les Conseils régionaux, mais les effectifs d'étudiants admis dans ces instituts sont déterminés, pour chaque région, par le Ministère chargé de la santé. L'Agence régionale de santé répartit ensuite ce quota entre les Ifsi. Le nombre total d'étudiants admis est passé de 18 270 en 1999 à 30 500 en 2009. La formation des infirmiers, d'une durée de trois ans après le baccalauréat, a été réformée en 2009 et s'effectue dorénavant en lien avec l'université. Elle débouche sur un diplôme d'Etat, qui est reconnu au grade de licence depuis 2012 [6, 7].

Trois spécialisations de la profession d'infirmier, accessibles par concours mais non soumises à quota, conduisent à un diplôme d'Etat. 16 737 puéricultrices, 6 101 infirmiers anesthésistes (IADE), et 5 861 infirmiers de bloc opératoire (IBODE) sont ainsi recensés en 2012 [1].

Le nombre d'infirmiers pour 100 000 habitants est deux fois moins important à Mayotte (231) et en Guyane (581) que dans le Limousin (1 140).

Les infirmiers travaillent en majorité dans les établissements de santé : 52,3 % d'entre eux exercent dans un établissement public et 16,9 % dans un établissement privé. Par ailleurs, 15 % ont une activité libérale et environ 4,5 % sont employés dans un établissement pour personnes âgées [1].

Les soins à domicile constituent un débouché important de cette profession, avec trois modes d'exercice différents, en libéral, ou comme salarié au sein des Centres de soins infirmiers (CSI) ou des Services de soins infirmiers à domicile (Ssiad).

Plus de 87 000 infirmiers ont une activité libérale ou mixte en 2012, avec une forte progression des effectifs depuis 2004 (+ 4 % par an). Les disparités géographiques d'implantation des infirmiers libéraux sont particulièrement marquées avec une densité de professionnels six fois plus élevée en Corse (346 pour 100 000 habitants) qu'en Île-de-France (66). Depuis fin 2008, les conditions d'installation des infirmiers libéraux sont restreintes dans les zones de forte densité [8]. L'activité annuelle moyenne par professionnel (7 844 actes), a progressé de 1,6% par an depuis 2004, les actes techniques représentant une part croissante de leur activité.

Les soins à domicile sont également délivrés dans des conditions comparables par les 5 000 infirmiers qui exercent dans les 600 CSI recensés au niveau national en 2005, avec de très fortes disparités d'implantation selon les régions [9]. Enfin, 4 400 infirmiers travaillent dans les 2 100 Ssiad qui assurent des soins à domicile aux personnes âgées dépendantes, ainsi qu'aux personnes handicapées ou atteintes d'une pathologie chronique [10].

Les contraintes d'horaires et de rythme de travail sont souvent importantes pour cette profession aussi bien en milieu hospitalier qu'en milieu libéral [11, 12]. Selon une enquête menée en 2006 auprès du personnel des établissements de santé, 61 % des infirmiers déclarent travailler fréquemment le samedi, 59 % le dimanche, 36 % la nuit et 45 % au-delà de leur "durée habituelle". Plus de 40 % déclarent faire face à des pics d'activité quotidiennement [11].

#### Repères bibliographiques et sources

1. Sicart D. Les professions de santé au 1er janvier 2012. Document de travail. Série statistiques. Drees. n° 168. mars 2012.
2. Observatoire national de la démographie des professions de santé (2004). Démographie actuelle de la profession d'infirmier et évolution passée. In Les effectifs, l'activité et la répartition des professionnels de santé. Rapport 2004 de l'ONDPS. Tome 3 Ed. La Documentation française. pp 54-62
3. Simon M, Sicart D. (2000). Les professions de santé au 1er janvier 2000. Document de travail. Série statistiques. Drees. n° 9. 63 p.
4. Loi n° 2006-1668 du 21 décembre 2006 portant création d'un ordre national des infirmiers
5. Jakoubovitch S. (2009) La formation aux professions de la santé en 2008. Document de travail. Série statistiques. Drees. n° 139. 108 p
6. Circulaire interministérielle n°DHOS/RH1/DGESIP/2009/202 du 9 juillet 2009 relative au conventionnement des instituts de formation en soins infirmiers avec l'université et la région dans le cadre de la mise en œuvre du processus Licence-Master-Doctorat.
7. Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier
8. Arrêté du 17 octobre 2008 portant approbation de l'avenant n° 1 à la convention nationale des infirmières et infirmiers libéraux
9. Léger AM, Mauss H. (2006). Situation financière des centres de soins infirmiers. Igas. 58 p.
10. Bertrand D. (2010). Les services de soins infirmiers à domicile en 2008. Etudes et résultats. Drees. n° 739. 8 p.
11. Cordier M. (2009). L'organisation du travail à l'hôpital : évolutions récentes. Etudes et résultats. Drees. n° 709. 8 p.
12. Douguet F, Vilbrod A. (2007). Le métier d'infirmière libérale : portrait sociologique d'une profession en pleine mutation. Ed. Seli Arslan. 287 p.

## Faits marquants en Seine-Saint-Denis

- > La densité d'infirmiers du département est inférieure aux moyennes régionale et nationale chez les libéraux et chez les salariés.
- > Une densité en infirmiers libéraux qui reste faible malgré une augmentation des effectifs de 50% entre 2003 et 2011, tandis que le nombre de salariés est en baisse.
- > Les infirmiers de Seine-Saint-Denis sont plus jeunes que dans les autres départements franciliens.

Les 8 452 infirmiers (libéraux et salariés) exerçant en Seine-Saint-Denis en 2012 représentent 553 professionnels pour 100 000 habitants, densité nettement inférieure aux moyennes régionale et nationale (respectivement 763 et 881 pour 100 000 habitants).

Entre 2003 et 2012, le nombre total d'infirmiers a diminué dans le département et la densité totale est passée 589 à 553 professionnels pour 100 000 habitants alors que les densités régionale et nationale ont augmenté.

Cette diminution dans le département est due à l'évolution du nombre d'infirmiers salariés. La densité d'infirmiers libéraux a, en revanche, augmenté.

La Seine-Saint-Denis présente la densité d'infirmiers (553) la plus faible d'Île-de-France. Cette densité est comparable à celle des Yvelines (563) mais loin derrière la densité parisienne (1398). Si l'on considère les infirmiers libéraux, toutes les densités départementales d'Île-de-France sont inférieures à celle de France métropolitaine.

Le taux de féminisation de la profession est élevé. Avec 82,4% d'infirmières, la Seine-Saint-Denis est cependant le département d'Île-de-France avec la plus faible proportion d'infirmières (86,8% d'infirmières en Île-de-France et 87,3% en France métropolitaine).

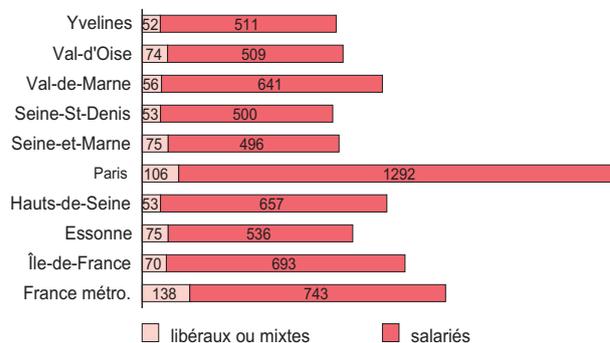
En 2010, l'âge moyen des infirmiers libéraux de Seine-Saint-Denis est de 44,9 ans contre 45,6 ans en Île-de-France et 44,9 ans en France métropolitaine. La Seine-Saint-Denis est un des départements d'Île-de-France où l'âge moyen des infirmiers libéraux est le moins élevé d'Île-de-France avec la Seine-et-Marne. Les Hauts-de-Seine présentent la moyenne d'âge la plus élevée (46,5 ans).

Effectifs et densités\* d'infirmiers en 2003 et 2012

	Seine-Saint-Denis		Île-de-France	France métropolitaine
	Effectifs	Densité	Densité	Densité
<b>2003</b>				
<b>Salariés</b>	7 755	550,8	594,1	606,9
<b>Libéraux</b>	537	38,1	59,5	99,1
<b>Total</b>	8 292	589,0	653,6	706,1
<b>2012</b>				
<b>Salariés</b>	7 636	500	693	743
<b>Libéraux</b>	816	53	70	138
<b>Total</b>	8 452	553	763	881

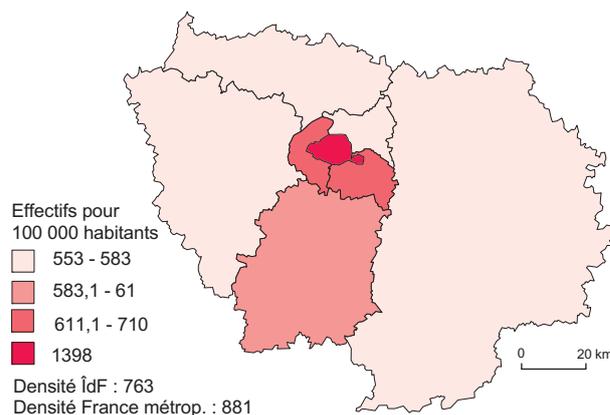
Sources : Drass-Drees, Insee - Exploitation ORS Île-de-France  
\* Nombre de infirmiers pour 100 000 habitants

Densités\* des infirmiers dans les départements d'Île-de-France en 2011



Sources : Drass-Drees, Insee - Exploitation ORS Île-de-France  
\* Nombre de infirmiers pour 100 000 habitants

Densités\* d'infirmiers libéraux dans les départements d'Île-de-France en 2012



Source : Snir, Insee - Exploitation Ors Île-de-France